

Ecole :  Vérines  Croix Chapeau  Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Repas  
+  
Après midi  
A partir de 11h30

Après midi  
A partir de 13h30

Mercredi 07/02

Mercredi 28/02

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence  
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.  
Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit  
Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**

Bulletin d'inscription  
à déposer à l'accueil  
ou  
à renvoyer par mail

**Horaires d'accueil des enfants**

Lundi : 7h30–8h35 / 16h30–19h  
Mardi : 7h30–8h35 / 16h30–19h  
Mercredi : 7h30–9h  
11h30–19h  
Jeudi : 7h30–8h35 / 16h30–19h  
Vendredi : 7h30–8h35 / 16h30–19h

**TARIFS Périscolaire matin et soir**  
Facturation à l'heure entamée  
\*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure  
Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

**Absence non justifiée**  
Matin 2,50 € / enfant  
Soir 5 € / enfant

**TARIFS (Mercredi après-midi)**

Habitants CDC Aunis Sud & Sivom Plaine d'Aunis		1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas
Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	7.50 €	3.50 €
	Q2	9 €	5 €
	Q3	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF		12 €	8 €
Hors CAF		14 €	10 €

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.  
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

**TARIF PERI ACCUEIL**  
SOIR (17h00-19h00) 1.00 €

**RETARD**  
5€ par quart d'heure / famille

# Pôle enfance PAPJ



**Responsable Accueil de Vérines :**  
Corinne ARNAUD / 06.25.34.46.80

## FEVRIER 2018



**Directrice de l'association :**  
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

**Secrétariat :**  
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69  
contact@papj.fr  
www.papj.fr

# Programme Mercredis

## Mercredi 07/ 02

*Petits : « T'Choupi découvre l'Angleterre »  
Confection d'un cheese cake et réalisation du  
drapeau anglais*



**CHALLENGE**

*Grands : « Le p'tit  
village des challenges »*

## Mercredi 28 / 02

*Petits : « L'aquarium de T'Choupi »  
Surprise....*



*Grands : Repas autonome  
« Crêpes en folies » et Pixel art*



# Programme Périscolaire

## Chez les grands :

### Le matin ...

- ☞ Du 29 au 02 : Malle jeu du marteau et découverte de nouveaux jeux
- ☞ Du 05 au 09 : Malle linkazoo
- ☞ Du 26 au 28 : Jeux d'ambiance, plus on est de fou plus on rit : shabada, mîmes , ...

### Le soir ...

- ☞ Jeux de dessin
- ☞ Ma p'tite fabrique
- ☞ Les p'tits chimistes

Projet : «Un jour , un signe “ :  
Initiation à la langue des signes



## Chez les petits :

### Le matin ...

- ☞ Découverte de nouveaux jeux de société
- ☞ Windows color

### Le soir ...En route vers l'hiver ...

- ☞ Fabrication d'un mini village (en bois)
    - ☞ Courses des skieurs
  - ☞ Décoration de salle : flocon géant et passe tête
    - ☞ Au coin du feu ...
- Lecture de contes d'hiver, théâtre d'ombres,  
de marionnettes, comptines et chan-  
sons, ...



## BULLETIN D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE FEVRIER 2018

Ecole :  Vérines  Croix Chapeau  RPI (Virson /Bouhet /Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Jeu 01/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend 02/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lun 05/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 06/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 07/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeu 08/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend 09/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lun 26/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 27/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Vacances d'HIVER

**Du 10 Février 2018  
au 25 Février 2018**

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence  
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

*Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.*

**Nom et Signature des parents,**

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**